

Date : 20040608

Dossier : 166-2-32534

Référence : 2004 CRTFP 64



Loi sur les relations de travail  
dans la fonction publique

Devant la Commission des relations  
de travail dans la fonction publique

---

ENTRE

**ALEX ABRAHAM**

fonctionnaire s'estimant lésé

et

**LE CONSEIL DU TRÉSOR**  
**(Citoyenneté et Immigration Canada)**

employeur



**Devant :** Joseph W. Potter, vice-président

**Pour le fonctionnaire  
s'estimant lésé :** Barry Done, Alliance de la Fonction publique du Canada

**Pour l'employeur :** Pradeep Chand, stagiaire en droit

---

Affaire entendue à Toronto (Ontario),  
les 20 et 21 mai 2004.

## DÉCISION

---

[1] La présente affaire concerne un grief déposé par Alex Abraham, un employé de Citoyenneté et Immigration Canada qui occupe un poste de PM-3. Le grief porte sur une mesure disciplinaire. Au cours de la deuxième journée d'audience, les parties ont indiqué qu'elles étaient parvenues à un règlement provisoire.

[2] Le 28 mai 2004, l'agent négociateur a écrit à la Commission des relations de travail dans la fonction publique pour l'aviser que l'affaire avait été réglée et que le grief était retiré. Par conséquent, le dossier de la Commission 166-2-32534 est maintenant clos.



**Joseph W. Potter**  
vice-président

OTTAWA, le 8 juin 2004.

Traduction de la C.R.T.F.P.